

LE MOT

DU CHEF D'ETABLISSEMENT :

SOMMAIRE N° 19 :

- ◆ Le mot du Chef d'Etablissement
- ◆ Agenda & orientation
- ◆ Nos projets pédagogiques et éducatifs
- ◆ Vie Scolaire & travail personnel
- ◆ Campagne d'inscriptions 2022
- ◆ Propositions spirituelles et pastorales

Chers Parents et Elèves,

A tout juste un mois du printemps, saison de toute renaissance, j'espère que ces quelques mots de reprise vous trouveront ressourcés et enthousiastes, après la séquence brève, mais intense voire éprouvante de janvier.

Pourquoi ?

D'une part, le protocole sanitaire de cette rentrée énonce un certain nombre d'allègements des contraintes—encore que les différences les plus fortes concernent le Premier Degré, donc les Ecoles - et tout laisse à espérer que nous allons renouer avec les jours meilleurs d'une scolarité quasi-classique. A Sainte-Marie, cet horizon optimiste nous convainc, comme nous en avons toujours tenu le cap depuis septembre, d'accomplir toutes nos actions au service des élèves : projets pédagogiques, sorties, voyages scolaires, temps forts et de célébration, réunions en présentiel avec les Familles, Brevet blanc et stages pour les 3^{ème}... la seule exception—seul report, en réalité ! - étant nos Portes Ouvertes, que nous aurons la joie de faire vivre, pour la première fois à La Richardais, les 4 et 5 mars prochains.

Par ailleurs, se profilent déjà avec cette reprise la fin du Trimestre 2 et son corollaire : les premiers vœux d'orientation pour la rentrée 2022... et donc l'impératif pour chacun de nos collégiens de donner le meilleur de soi-même. Alors, chers élèves, je souhaite que dès ce lundi 21 février, vous soyez aux rendez-vous de l'exactitude, du travail quotidien parfaitement approfondi et rigoureux, de l'excellence et du dépassement de soi. A la fable classique du *Laboureur et ses Enfants* et à sa chute bien connue « *le travail est un trésor* », dont il n'est déjà pas si mal de s'inspirer, je préfère encore que nous fassions nôtre l'*Evangile* débordant de ce dimanche et la mesure qu'il nous invite à donner à chacun de nos actes : « *une mesure bien pleine, tassée, secouée, débordante* » (Luc—VI—37).

Enfin, cette nouvelle séquence de l'année scolaire est aussi celle où, à la faveur du temps du Carême, les Chrétiens vont avoir à cœur de se préparer à la grande joie de Pâques. Que ce temps de retour aux sources, voire à l'essentiel, au labour comme aux joies du quotidien, soit aussi celui d'une immense Espérance : celle de savoir qu'au-delà des rugosités et inquiétudes du temps présent, « *ce monde est déjà sauvé !* » (Saint Jean).



Belle reprise à tous !

Amaury NOSLIER
Chef d'Etablissement



AGENDA & ORIENTATION :

- Remise des *Livrets d'Orientation* avant les vacances d'hiver (donc avant le vendredi 4 février 2022) et retour au Professeur principal pour le vendredi 4 mars 2022 au plus tard.
- Le Trimestre 2 s'achèvera le vendredi 11 mars en Cycle IV et le vendredi 18 mars en Cycle III : les notes seront closes à cette date et les Conseils de Classe se tiendront du 17 au 24 mars 2022 (Cf planning joint).

Aussi est-il essentiel de bien renouer avec son rythme de travail dès cette rentrée.

A L'AGENDA DES FAMILLES DE 3^{EME} : ECHEANCES IMPORTANTES :

- ⇒ **Vendredi 25 et samedi 26 février 2022 : Portes ouvertes des Lycées catholiques malouins**
- ⇒ **Mardi 15 mars 2022 (08H30 - 10H30) : Forum des Formations au COSEC DINARD, pour tous les élèves de 3^{ème} du Pays de {Cancale / Saint-Malo / Dinard} - Tenue en présentiel**
- ⇒ **Judi 30 juin et vendredi 1^{er} juillet 2022 : Epreuves écrites DNB, à Sainte-Marie.**

NOS PROJETS PEDAGOGIQUES & EDUCATIFS :

FORMATION PSC1 - NIVEAU 3^{EME} :

3 Formateurs (Mesdames BARBET & PEDRON ; Monsieur THEBAULT) se répartissent les élèves d'une Classe, en trois groupes de 9, et en assurent la formation sur une journée dédiée :

3BA	17 mai 2022
3BE	<i>Nouvelle date à venir</i>
3ST	31 mars 2022

ACTIONS DE PRÉVENTION DES ADDICTIONS ET DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ :

- ◇ **Vendredi 4 mars 2022 : Du bon usage du numérique (niveau 6^{ème}) - 2 / 2**
- ◇ **Du lundi 7 au jeudi 10 mars 2022 : Prévention Risques auditifs (niveau 5^{ème}) - Professeur SVT en collaboration avec APEL Sainte-Mrie**
- ◇ **Vendredi 18 mars 2022 :**
- ⇒ **EARS (Education Affective, Relationnelle et Sexuelle), en partenariat avec l'association SESAME, agréée Education nationale & Enseignement catholique (niveau 4^{ème})**
- ⇒ **Prévention substances illicites et addictives (niveau 4^{ème}) - SPOT DINARD & Polices municipale et nationale**

HISTOIRE ET MÉMOIRE :

- ◇ **Judi 10 mars 2022 : En lien avec leur programme d'Histoire, nos élèves de 3^{ème} se rendront en Normandie pour une visite des Plages du Débarquement, du Cimetière américain, puis du Mémorial de La Paix, à Caen.**
- ◇ **Judi 31 mars 2022 : Epreuves individuelles du CNRD (Concours National de la Résistance et de la Déportation), pour les élèves inscrits, sur le thème « La fin de la guerre. Les opérations, les répressions, les déportations et la fin du III^{ème} Reich (1944 - 1945) ».**

VIE SCOLAIRE & TRAVAIL PERSONNEL :

DATES IMPORTANTES :

1. DEVOIR SURVEILLE MATHÉMATIQUES POUR TOUT LE NIVEAU 4^{ÈME} :

Une première épreuve de 2 heures, dans les conditions de l'Examen, afin de se projeter vers les échéances de 3^{ème} : MERCREDI 23 FEVRIER (08H30 - 10H30).

2. CERTIFICATION EVALANG - NIVEAU 3^{ÈME} :

3AT	3BA	3BE	3DU	3ST
Lundi	Vendredi	Lundi	Vendredi	Mardi
7 mars	11 mars	7 mars	11 mars	8 mars
H7	H7	H6	H5	H5

RAPPELS IMPORTANTS / TRAVAIL DE L'ÉLÈVE :

- OU DOIT ÊTRE NOTE ET CONSULTE LE TRAVAIL À FAIRE À LA MAISON ?**
Dans le *Carnet de Bord*, qui est la référence opposable. ECOLE DIRECTE est une simple sécurité.
 - La CONTINUÏTÉ PÉDAGOGIQUE**, par laquelle les Professeurs organisent leur enseignement à distance, n'est déclenchée qu'en cas de fermeture d'une Classe complète. Dans tous les autres cas où un élève est absent du Collège, il doit récupérer les cours et le travail à faire auprès de ses camarades et en se référant au cahier de textes numérique, sur ECOLE DIRECTE.
 - Toute absence élève doit être justifiée par un billet rose du *Carnet de Bord*.
 - AUCUN OUBLI DE MATÉRIEL** n'est toléré, pas plus que le fait de les déposer au Collège en cours de journée.
- ⇒ **Sur tous ces sujets, il est de la responsabilité de l'élève d'être autonome et proactif.**

RESPECT DES LIEUX, DU MATÉRIEL & PROPRETÉ DANS L'ÉTABLISSEMENT :

Les cinq semaines écoulées ont révélé une multiplication des négligences et dégradations matérielles au sein de l'Établissement :

- ◆ Joints des fenêtres décollés, voire arrachés ;
- ◆ Coups, impacts ou rayures sur les cloisons ;
- ◆ Mines de crayons projetées et plantées dans les faux-plafonds ;
- ◆ Tables rayées (inscriptions, graffitis);
- ◆ Papiers et masques jonchant le sol de la cour.

Contraires au *Règlement intérieur* de l'Établissement, irrespectueux du bâtiment tout récent qui accueille les Collégiens depuis le 4 janvier 2021, méprisant le travail des artisans et personnels en charge de l'entretien et du ménage au Collège, ces actes ne sont et ne seront en aucun cas tolérés. Aussi :

- ⇒ Chaque Professeur principal opérera envers sa Classe un rappel officiel dès cette rentrée ;
- ⇒ Tout écart de cette nature sera sanctionné, donnera lieu à une mesure disciplinaire portée au dossier de l'élève, et les travaux de remise en état intégralement facturés aux Familles.

Chaque élève, lorsqu'il franchit le seuil du Collège Sainte-Marie, doit manifester à tout instant un comportement exemplaire et impeccable.

VIE SCOLAIRE & TRAVAIL PERSONNEL :

PROCOLE SANITAIRE A COMPTER DU LUNDI 21 FEVRIER :

COLLEGES & LYCEES POURSUIVENT EN NIVEAU 2 DU PROTOCOLE

Par conséquent, les règles applicables au Collège Sainte-Marie restent quasi-identiques à celles que nous avons établies avant les vacances d'hiver :

- ⇒ Le port du masque demeure requis dans tous les espaces clos, pour les personnels et les élèves de six ans et plus. Chaque élève vient donc au Collège muni de deux masques par jour, impeccables et pouvant être stockés dans un sachet personnel, ainsi que de son propre flacon de gel hydroalcoolique.
- ⇒ Les règles de limitation du brassage obéissent toujours au critère du niveau (entre élèves de 6ème, par exemple). Dès lors qu'il n'est ni gérable ni souhaitable de séparer les élèves par niveau sur la cour, nous attendons de leur part qu'ils continuent de porter le masque, mesure de protection efficace pour respecter cette règle du non-brassage entre niveaux, aussi sur la cour. Si l'amélioration du contexte sanitaire se confirme courant mars, comme espéré, nous signifierons alors à tous la possibilité de ne plus porter le masque sur la cour.
- ⇒ Possibilité de pratiquer des activités physiques et sportives en intérieur sans port du masque (mais avec respect d'une distanciation : les sports de contact ne sont donc pas autorisés sans masque). Les activités physiques et sportives en piscine couverte sont possibles lorsque les conditions d'accueil à la piscine permettent le strict respect des règles sanitaires.
- ⇒ Strict respect des gestes barrières, notamment le port du masque, des mesures d'aération/ventilation et es règles de distanciation.
- ⇒ Voyages scolaires : il n'est plus conseillé de les reporter. Ceux prévus auront donc lieu, dans le respect des règlements et protocoles sanitaires arrêtés.

Quelles règles de gestion des cas confirmés et contacts ?

	AVEC UNE VACCINATION COMPLÈTE	SANS VACCINATION OU AVEC UNE VACCINATION INCOMPLÈTE
POSITIF	<ul style="list-style-type: none">• Isolement de 5 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 5^e jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures• Isolement de 7 jours dans le cas contraire	<ul style="list-style-type: none">• Isolement de 7 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 7^e jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures• Isolement de 10 jours dans le cas contraire
CONTACT À RISQUE	<ul style="list-style-type: none">• Pas d'isolement• Autotest immédiat• Autotest à J+2*, J+4*	<ul style="list-style-type: none">• Isolement de 7 jours• Test antigénique ou PCR à l'issue de l'isolement
ÉLÈVES DE MOINS DE 12 ANS		
	QUEL QUE SOIT SON STATUT VACCINAL	
POSITIF	<ul style="list-style-type: none">• Isolement de 5 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 5^e jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures• Isolement de 7 jours dans le cas contraire	
CONTACT À RISQUE	L'élève pourra rester en classe : <ul style="list-style-type: none">• Si l'autotest fait immédiatement est négatif• Et si les autotests réalisés à J+2* et J+4* sont négatifs	

*J = Réalisation du premier autotest

EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS
0 800 130 000
(appel gratuit)

CAMPAGNE INSCRIPTIONS 2022 :

PORTES OUVERTES

AU COLLEGE SAINTE-MARIE :

VENDREDI 4 (17H00 - 21H00)

& SAMEDI 5 (09H00 - 13H00) MARS 2022 :

Les Portes Ouvertes de notre nouvel Etablissement sont un moment fort, auquel nous vous invitons à participer, dans le respect des règles sanitaires qui seront alors en vigueur et en vous conformant aux indications données à votre arrivée.



COLLEGE SAINTE-MARIE
LA RICHARDAIS

PORTES OUVERTES
VENDREDI 4 MARS (17 - 21 H)
SAMEDI 5 MARS 2022 (9 - 13 H)

1, rue du Collège (ZA L'Hermitage)
35780 LA RICHARDAIS

Langues vivantes : Allemand - Anglais - Espagnol (Classes Bilingues), Chinois
OPTION ANGLAIS INTERNATIONAL DES LA 6^{ÈME}
Langues anciennes : Option Latin, dès la 5^{ème}
Sections sportives : Athlétisme, Basket-ball + Option Foot en salle
Ateliers artistiques : Classe Orchestre, Chorale, Théâtre, Arts plastiques...

Telephone : 02 99 46 17 65
Messagerie : secretariat@college-stemarie-dinard.com
www.college-stemarie-dinard.com

Tout enfant scolarisé dans une des cinq Ecoles catholiques du réseau dinardais est naturellement assuré d'une place en 6^{ème} au Collège Sainte-Marie. Les Familles venant d'autres Ecoles, du réseau public ou extérieures au secteur, sont invitées à prendre contact, désormais de façon urgente, avec l'Etablissement afin d'acter une pré-inscription, comme c'est déjà le cas pour de très nombreux enfants, auquel une place en 6^{ème} est effectivement garantie pour septembre 2022. Merci de relayer cette information à toute Famille intéressée.



PASTORALE DU CAREME :

QUELQUES JALONS

(TOUTES LES INFOS

D'ICI AU 2 MARS) :

Mercredi 2 mars :

Mercredi des Cendres - Entrée en Carême

Des Cendres jusqu'à la Semaine Sainte

(du 2 mars au vendredi 9 avril) : Participation de notre Etablissement à l'opération « P'tits déj en Carême », sous l'égide de l'Ordre de Malte.

Vendredi 25 mars : Bénédiction de la Vierge de L'Oratoire et de l'icône de la Vierge à l'Enfant, lors de la messe de L'Annonciation, à l'Oratoire

Mardi 29 mars : Opération « bol de riz » au Collège Sainte-Marie

Vendredi 1^{er} avril : Chemin de Croix - Oratoire

